



© Région Normandie

Evaluation d'impact du Fonds Social Européen (FSE) et de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) sur l'emploi et la formation

Synthèse
Juillet 2023

La Région et l'Europe
investissent pour **votre avenir**

Evaluation cofinancée par l'Union Européenne
www.europe-en-normandie.eu

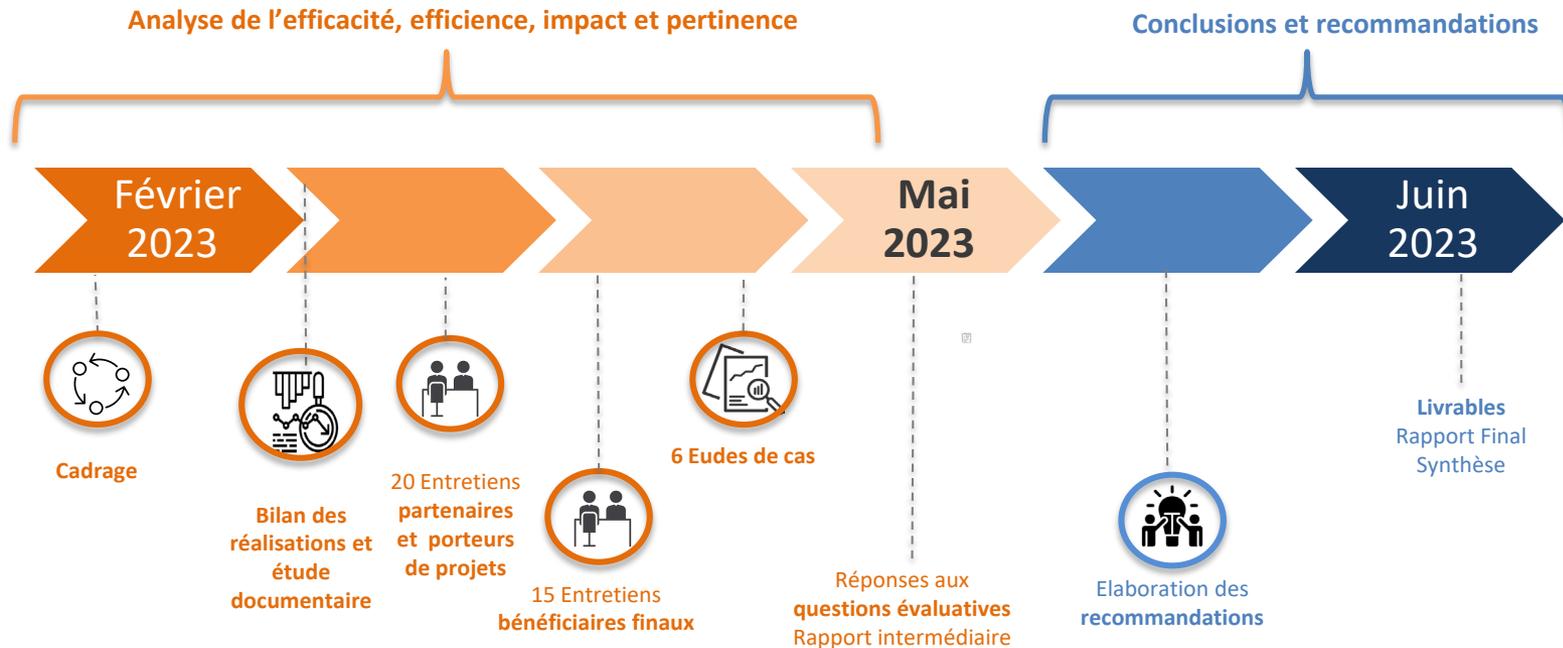
LA MÉTHODOLOGIE ET LE CALENDRIER DE L'ÉVALUATION



- Une évaluation qui s'inscrit dans les obligations règlementaires de la Commission européenne.
- Objectifs :
 - Mesurer l'impact :
 - des aides européennes sur l'élévation des compétences, l'innovation, l'orientation, les parcours vers l'emploi...
 - des contraintes pesant sur les choix de programmation
 - Aboutir à des recommandations pour la nouvelle programmation 2021-2027 (relatives à l'accompagnement des porteurs de projets et au montage des Appels A Projets).



• Evaluation réalisée par les cabinets Teritéo et Sauléa



www.europe-en-normandie.eu

La FORMATION dans les programmes FEDER-FSE-IEJ 2014-2020 en Normandie

Enjeux de l'évaluation :

- Rendre compte des **impacts** des actions soutenues, de leur **efficacité** et **efficience**
- Analyser la **pertinence** et la **cohérence** de l'aide avec les autres dispositifs existants
- Apporter des **recommandations** sur la mise en œuvre du programme 2021-2027

Périmètre de l'évaluation : 2 PO

Basse-Normandie :

- **FSE (OT 10)** -> **Axe 4** « Augmenter les compétences pour favoriser l'insertion durable en emploi, en donnant la priorité aux personnes les moins qualifiées »

Haute Normandie :

- **FSE (OT 10)** -> **Axe 6** « Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands »
- **IEJ (OT 8)** -> **Axe 5** « Former les hauts-Normands pour permettre leur insertion »

Chiffres clés de la programmation 2014-2020

Données au 05/04/2023

FSE Basse-Normandie	FSE Haute-Normandie
 43,6 M€ FSE programmés Taux de programmation : 114 %	 44,8 M€ FSE programmés Taux de programmation : 108 %
<ul style="list-style-type: none"> - Formation professionnelle qualifiante : 42,6 M€ en cofinancement des marchés de la Région  - 766 K€ de subventions en soutien à des actions innovantes d'orientation professionnelle et de formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des demandeurs d'emploi : 37,5 M€ en cofinancement des marchés de la Région  - 5,8 M€ en soutien à l'acquisition de savoirs de base et de compétences clés - 1,6 M€ de subventions en soutien à l'orientation active

IEJ Haute-Normandie



26,8 M€ IEJ programmés
Taux de programmation : 110%



- **14,3 M€** en cofinancement du **Contrat d'Accès à la Qualification (CAQ)**
- **11,8 M€** en cofinancement de la **formation des demandeurs d'emploi** par la Région
- **785 K€** de subvention à des **écoles de production** (Métallurgie + Restauration)

www.europe-en-normandie.eu

LE FSE DANS LE BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA REGION

Depuis 2016, la Région Normandie met en œuvre sa politique de formation tout au long de la vie au sein de laquelle **le financement de la formation professionnelle continue représente environ 2/3 du budget.**

Parmi les 147 773 stagiaires bénéficiaires des formations financées par la Région (2016-2021) :

32 % ont bénéficié d'une formation soutenue par le FSE.

	Budget Total Formation Professionnelle	Budget Formation Professionnelle continue	Part de la Formation Professionnelle continue dans budget total
2014 <i>(estimation)</i>	200 000 000 €	150 000 000 €	75%
2015 <i>(estimation)</i>	200 000 000 €	150 000 000 €	75%
2016	223 800 000 €	163 300 000 €	73%
2017	339 900 000 €	151 000 000 €	44%
2018	192 300 000 €	131 900 000 €	69%
2019	206 400 000 €	147 600 000 €	72%
2020	235 900 000 €	170 800 000 €	72%
2021	255 900 000 €	192 300 000 €	75%
2022	282 893 017 €	213 423 933 €	75%
2023 (BP)	260 000 000 €	190 000 000 €	73%
Total	2 397 093 017 €	1 660 323 933 €	69%

Source des données : Bilans annuels Chiffres Clés de la DFTLV

**Dont 72,3 M€ issus du FSE,
soit 5%**

Synthèse des réponses aux questions évaluatives

Questions évaluatives	Réponses FSE	Réponses IEJ
Pertinence de la programmation	<ul style="list-style-type: none"> Concentration des crédits FSE (97%) sur le cofinancement des marchés régionaux ⇒ Pertinent d'un point de vue opérationnel ⇒ A nuancer d'un point de vue stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> Dispositifs (majoritairement Contrat d'Accès à la Qualification (CAQ)) pertinents au vu des objectifs de la Stratégie Europe 2020.
Freins rencontrés	<ul style="list-style-type: none"> Avance de trésorerie et délais d'instruction et paiement Suivi des participants et collecte des justificatifs 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de la preuve de la qualité de NEET (catégorie sociale de personnes sans emploi, ne suivant pas d'études ni de formation) Ciblage de publics très spécifiques Manque de mixité des groupes
Efficacité / Impacts	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs atteints – Plus de 18 000 participants à des formations cofinancées par le FSE dont 90% à des formations qualifiantes <i>!/ 2 importantes opérations (marchés régionaux) restent à solder et contribueront significativement à ces données de réalisation.</i> Effet-levier financier sur les actions régionales Impacts qualitatifs pour les participants (gain de confiance en soi, amélioration de l'autonomie, acquisition de compétences, capacité à se conformer aux règles d'un environnement professionnel, levée de freins périphériques) 	<ul style="list-style-type: none"> Des apports qualitatifs (tous publics) : confiance en soi, rythme, projet professionnel / choix d'un métier, identification d'une formation pour mener à bien son projet / acquisition des pré-requis ... Les Ecoles de production : une alternative pertinente et efficace au cadre scolaire « classique »

www.europe-en-normandie.eu

Synthèse des réponses aux questions évaluatives

Questions évaluatives	Réponses FSE	Réponses IEJ
Efficiences	<p>Faire « plus » et « mieux » en soutien à la politique régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Plus-value quantitative</u> : + de participants formés • <u>Plus-value qualitative</u> : le FSE accompagne les évolutions de pratiques <p>Concentration du FSE sur les marchés de la Région = simplification + allègement de la charge administrative pour les organismes de formation</p> <p>Options de coûts simplifiés =</p> <ul style="list-style-type: none"> • une utilisation progressive sur 14-20 mais aux effets positifs retardés par des difficultés rencontrées lors d'audits d'opérations. • des perspectives encourageantes pour 21-27 avec l'élaboration d'un barème de coûts unitaires, inscrit au programme, sécurisant ainsi la méthodologie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comme pour le FSE, l'IEJ en très grande majorité adossée à un marché régional • Des difficultés opérationnelles sur les opérations dites expérimentales (Ecoles de production)
Cohérence entre l'IEJ et d'autres dispositifs	Questionnements ciblés IEJ	<ul style="list-style-type: none"> • Cadres stratégiques de la Région très cohérents avec les objectifs stratégiques de l'IEJ – CPRDFOP, PRIC • Des questionnements sur les articulations avec le PON IEJ - Des échanges fluides autour des lignes de partage - Les jeunes accompagnés dans le cadre de la Garantie Jeunes (GJ), qui n'ont pas eu accès aux actions financées par l'IEJ Région pour éviter tout risque de « double financement » - Le financement des Ecoles de production, d'abord pris en charge par le volet déconcentré Haut-Normand du PO National IEJ avant que la Région ne prenne le relais.

LES RECOMMANDATIONS PROPOSEES DANS L'OPTIQUE DU FSE+ 21-27**1 - Faciliter la collecte et l'exploitation des données de suivi-évaluation**

- Anticiper les éventuelles incomplétudes en sensibilisant instructeurs et porteurs de projets, en particulier pour les indicateurs à 6 mois.

Le « Guide des indicateurs » en cours d'élaboration sera utile dans ce sens. Il conviendra de prêter attention à la facilité d'accès à ces informations pour un public non averti (Kits thématiques, diffusion des outils, temps d'échanges réguliers avec les porteurs : durant la préparation du projet, l'instruction, après programmation, paiements).



- Veiller à la meilleure complétude possible des données à 6 mois et prévoir d'éventuels leviers de compensations le cas échéant

Sensibilisation en amont des demandes de solde des subventions, notamment à l'occasion des demandes d'acomptes ou prévoir une enquête dédiée par exemple.

2- Animation des appels à projets et lisibilité de la stratégie régionale

- Maintenir la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires

La restructuration du service FSE de la DFTLV, engagée durant le 1er semestre 2023 prend en compte l'évolution des besoins. Au vu du retour d'expérience 2014-2020, en Normandie et dans d'autres régions, l'évaluateur attire l'attention sur la période d'acculturation aux fonds européens nécessaire à de nouveaux agents qui découvriront ces fonctions.

- Prévoir une communication ciblée autour des appels à projets

S'appuyer sur les canaux de communication de la Région, mais aussi des partenaires et têtes de réseaux. Donner de la visibilité en amont aux porteurs de projets potentiels (annonce du calendrier de publication des AAP). Identification d'interlocuteurs référents pour chaque AAP thématique. Systématisation du partage des outils, par exemple annexé à chaque AAP (guide des indicateurs / du bénéficiaire, vidéos tuto, utilisation de la plateforme en ligne ... Mise en place de sessions d'information collectives aux bénéficiaires).



LES RECOMMANDATIONS PROPOSEES DANS L'OPTIQUE DU FSE+ 21-27**3 - S'approprier et développer des axes de simplification de la mise en œuvre**

- Mettre en place un suivi et une collecte de retour d'expérience sur les OCS élaborées par l'autorité de gestion (BSCU formations) et inscrites dans le programme FEDER-FSE+ 2021-2027

Bien que cette perspective soit très encourageante, nouveauté = effets non anticipés.

Prévoir un **suivi de l'utilisation de cette OCS** dès le **lancement** de la programmation : retours d'expérience des agents instructeurs, suivi du nombre de dossiers et temps passé, recueil systématique des difficultés rencontrées (surtout au début) et associer l'ensemble des parties prenantes à des points d'étapes pour décider d'éventuels ajustements / harmonisation.

+ capitaliser entre Régions sur les retours d'expérience avec ce type de BSCU, notamment sur les pièces justificatives, les audits et contrôles ... (4 AG régionales sont concernées à ce jour)

- Maintenir et systématiser l'application d'OCS prévues par la réglementation européenne pour les opérations non concernées par le BSCU

Calcul des coûts indirects (7%, 15%, 25%), calcul des frais de personnels (20%), ou des dépenses autres que les frais de personnels (40%)

**4 - Soutenir les pédagogies « alternatives » à travers le FSE+**

- Intégrer dans l'évaluation à venir des écoles de production, un travail affiné sur l'efficacité du dispositif (suites de parcours des participants) pour alimenter l'analyse de leur efficacité / efficience et, sur le modèle économique des opérations soutenues
- Réaliser un parangonnage des modalités de soutien des Régions au financement des écoles de production mobilisant des fonds européens
- Analyser les impacts de l'évolution de la réglementation européenne sur la prise en compte des recettes des projets et les effets potentiels sur le soutien aux écoles de production.

www.europe-en-normandie.eu